

ESPACE TEST DE MARAÎCHAGE BIO

APPEL À CANDIDATURE

Comment postuler ?

**Contact auprès
de la chargée de mission
de l'Agglomération
du Bassin de Brive**

Service développement durable
05 55 74 99 23
territoireentransition@agglodebrive.fr

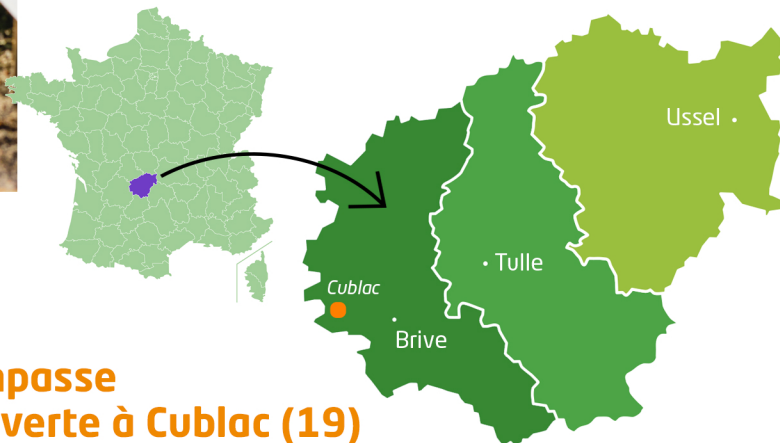
- » Visite du lieu-test
avec la chargée de mission
avant tout dépôt de dossier
- » Remplir et envoyer le dossier
de candidature type
- » Réaliser un entretien
avec le comité de sélection

Réalise ton projet
de maraîchage

Testez votre projet d'installation en condition réelle et sécurisez votre revenu



Profitez d'un espace
équipé de grande qualité



LE SITE : Impasse de la vallée verte à Cublac (19)

- » Un espace plat et bien exposé de 3 hectares divisés en 2 lots.
- » Espace situé dans une zone semi-rurale proche des bassins de consommation de Terrasson et Brive.
- » Des communes engagées dans l'achat local.



Pour plus
d'infos
sur le site,
flashez
ce QR Code

Pour chaque candidat :

- Une serre bi-tunnel de 640 m² ;
- Une surface de plein champ de 5 000 m² minimum.

Des équipements communs :

- » Un tunnel de stockage avec matériels (tracteur de maraichage, planteuse et arracheuse, pommes de terre, motobineuse, bineuse, girobroyeur, rotobèche, cultivateur, etc.).
- » Une aire de lavage de légumes.
- » Un container frigorifique de 12 m².
- » Un bungalow - base de vie de 18 m².
- » Une réserve d'eau avec des réseaux d'irrigation pour les serres et le plein champ.

Bon à savoir

- » Conservation de votre statut actuel et de vos revenus
- » Accompagnement technique, commercial et humain par différents partenaires (Agglo de Brive, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, BGE, Agriobio 19, Campus de végétal)
- » Possibilité de se tester pendant un an, avec possibilité de renouveler 2 fois
- » Partenariat avec la structure d'appui aux entrepreneurs BGE pour l'hébergement juridique, fiscal et comptable dans le cadre du contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise)

